

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-160

présenté par

M. Pellois, rapporteur spécial au nom de la commission des finances, M. Sempastous, M. Potier, Mme Battistel, M. Letchimy, Mme Biémouret, M. Aviragnet, M. David Habib, Mme Bareigts, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Garot, M. Faure, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, Mme Manin, M. Pueyo, Mme Rabault, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et M. Juanico

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	450 000	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	450 000
TOTAUX	450 000	450 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement ponctionne 450 000 euros du programme 215 en son action n° 1 « Moyens de l'administration centrale » afin d'abonder l'action n° 21 « Adaptation des filières à l'évolution des marchés » du programme 149 en faveur du soutien aux organisations de producteurs.

En cohérence avec les objectifs des lois « Sapin 2 » et « EGALIM », les organisations de producteurs (OP) et leurs associations (AOP) contribuent, à travers la mutualisation des moyens, au rééquilibrage des relations commerciales que les producteurs entretiennent avec les acteurs économiques de l'aval de leur filière. En cohérence avec les objectifs de l'action n° 21 du programme 149, elles permettent également de mieux adapter l'offre à la demande, d'instaurer une transparence des transactions et de promouvoir des méthodes de production respectueuses de l'environnement.

C'est pourquoi l'État doit renforcer son soutien à ce type de structure, notamment en matière d'ingénierie et d'accompagnement.